



DEL-2023 - 003

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de
Conseillers
En exercice : 18
Présents : 16
Votants : 17**

OBJET :

**AVENANT
CONVENTION ENTRE
LA COMMUNE ET
L'ASSOCIATION DE
L'ŒUVRE DU
PRIEURÉ NOTRE
DAME**

L'an Deux Mille vingt-trois, le jeudi 19 janvier
Le Conseil Municipal de LA REGRIPIERE 44330
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H
A la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 9 janvier 2023

PRESENTS : M EVIN P., M CAILLER R., Mme DURAND A., Mme
PETITEAU M-E, Mme BARON A., M BAUDRY M., M BOUCHEREAU F., M
CARETTE C., M DUGUÉ V., Mme FONTENEAU C., Mme JOLIVET C., M
GAULTIER J-L, Mme HERBRETEAU M-A, Mme LAMBERT B., M
SOURISSEAU B., Mme PASQUEREAU C.

EXCUSES : M AMOSSÉ M., Mme CLÉRO V.,

POUVOIRS : Mme CLÉRO V. a donné pouvoir à M EVIN P.

Secrétaire de séance : Mme LAMBERT B.

La commune en partenariat avec la communauté de commune va installer un parcours d'orientation sur le site de la Fleurancellerie.

Il sera installé une dizaine de bornes sur leurs terrains avec des informations sur le site de La Fleurancellerie. Pour cela nous devons le notifier dans la convention actuelle.

Sur proposition de M le Maire, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De valider la proposition d'avenant de la convention,
- D'autoriser le Maire (ou son adjoint délégué) à signer ledit avenant,

Pour extrait conforme au Registre
Fait au jour, mois et an ci-dessus,

ACCUSE DE RECEPTION
PREFECTURE VIA FAST

Le 23 JAN, 2023

**LE MAIRE,
Pascal EVIN**

Certifié exécutoire

Publié ou notifié le : 23 JAN. 2023

